

Entre-Temps Escalade

PROJET ASSOCIATIF

2025 – 2030



Pourquoi ce projet ?

L'association Entre-Temps Escalade et ses différentes actions dans les domaines sportifs et de loisirs rencontrent un intérêt croissant, tant auprès de la communauté des grimpeurs qu'auprès de l'ensemble des habitants de Besançon et de ses environs. Forts de cette dynamique, notre objectif est de poursuivre le partage de notre passion et de contribuer activement au bien commun, à la cohésion sociale, au rayonnement de notre territoire ainsi qu'au développement de notre discipline, fidèle en cela à l'objectif inclusif initial.

Afin de répondre à ces ambitions, l'agrandissement de l'équipement ouvert en 2020 apparaît nécessaire tout comme le renforcement de notre dynamique associative et de son aspect particulièrement original. Ce nouveau Projet associatif, tel qu'il est présenté ci-après, repose sur une expérience solide et sur les retours positifs de l'ensemble des parties prenantes qui contribuent au développement de l'association Entre-Temps Escalade. Il fait tout à la fois rappel des valeurs qui fondent notre engagement et définit l'état des différents axes de travail repérés autour des évolutions envisagées.

Le Président

Sommaire

Partie 1 : Introduction – p4

Partie 2 : Identité de l'association – p6

Partie 3 : Bilan en début de saison 25/26 – p11

Partie 4 : Objectifs et pistes de concrétisation – p13

- *Axe 1 : Structuration interne et gouvernance* – p14
- *Axe 2 : Qualité de vie et conditions de travail* – p15
- *Axe 3 : Qualité pédagogique et offre sportive* – p16
- *Axe 4 : Vie associative et lien aux adhérents* – p17
- *Axe 5 : Ouverture et rayonnement* – p18
- *Axe 6 : Transition écologique et sociale* – p19



Partie 1

Introduction

Raison d'être et contexte de l'association

L'association Entre-Temps a été créée en 1998 avec la préoccupation fondatrice de **favoriser la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap et de porter une éthique inclusive**. Dès l'année 2000 et afin de poursuivre cet objectif, l'association s'installe au 5 de la rue Einstein à Besançon, dans des locaux industriels qu'elle aménage en finançant une structure artificielle d'escalade (SAE). Malgré l'espace restreint, l'association développe ses activités, gère l'espace sportif, organise des compétitions et participe à des événements locaux.

L'organisation de son activité s'articule autour de deux piliers : **l'encadrement de groupes de tous âges et la proposition d'un accès libre à la pratique pour tout public**. L'association confirme ensuite sa spécialisation dans le développement de l'escalade en devenant Entre-Temps Escalade.

Non seulement **elle fait rapidement la preuve de la viabilité d'une salle de bloc et de difficulté mais elle témoigne aussi de sa capacité à gérer le fonctionnement de cet équipement**.

L'association Entre-Temps Escalade a investi depuis janvier 2020 une salle beaucoup plus spacieuse, au 13 de l'avenue Léo Lagrange, quartier des sports. Elle est reconnue comme un partenaire fiable au niveau local grâce à une situation financière solide et à une gestion saine dont les procédures ne cessent de se renforcer en prévision des projets futurs.

Cette reconnaissance est le fruit de **l'engagement des administrateurs et des bénévoles** pour la vitalité de la vie associative de la structure, mais aussi du **dynamisme et de la qualité des prestations d'encadrement à la pratique par ses salariés**.

Objectifs du projet associatif

Six ans après le dernier projet associatif, l'association Entre-Temps Escalade a connu une croissance très importante et a vu le nombre de ses licenciés plus que doubler (314 licenciés en 2019 et 632 pour 2024).

Ce constat entraîne le besoin de revisiter l'ancien projet associatif puisque les objectifs précédents ont été atteints et d'envisager la création d'une salle d'une dimension encore plus grande. Il convient de noter aussi que l'association compte aujourd'hui plus de 3000 adhérents contre environ 600 en 2019.

Le nouveau projet associatif a donc pour objectif principal de définir le cap à suivre pour les cinq prochaines années et d'encadrer le développement de l'association Entre-Temps Escalade.



Méthode de construction

Ce document a été produit à la suite d'ateliers participatifs qui ont permis une mobilisation de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration et de la totalité des salariés.

Une fois validé par le Conseil d'Administration, il doit être présenté à la prochaine Assemblée Générale.

Partie 2

Identité de l'association

Rappel des valeurs fondatrices



L'objet de l'association Entre-Temps Escalade est défini dans l'article 2 de ses statuts qui stipule que l'association vise à « **permettre et favoriser la pratique de l'escalade et des activités de pleine nature en vue de promouvoir l'intégration de tous par le sport.** »



L'association Entre-Temps Escalade fait donc le choix de favoriser l'accès à l'escalade au plus grand nombre en formant des grimpeurs de niveaux différents et de toute origine : niveau de grimpe, générations, origines sociales, genres, degré de mobilité...

En résumé, elle :

- s'engage dans l'**inclusion de tous** par le sport,
- veille à **intégrer les personnes en situation de handicap** et à leur proposer des activités adaptées,
- propose un **accès adapté** au plus grand nombre pour la pratique de l'escalade,
- soutient la pratique sportive de haut niveau et des compétiteurs,
- fait la promotion de l'**engagement associatif** auprès de ses adhérents.



La spécificité de l'association : un modèle hybride

Forte d'une expérience de 20 ans d'activités associatives, rue Einstein, l'association Entre-Temps Escalade a su concrétiser en 2020 un projet collectif d'ampleur pour le futur de ses activités, la salle d'escalade Marie Paradis a alors été construite grâce à un partenariat entre la collectivité locale - Grand Besançon Métropole - et l'association Entre-Temps Escalade qui s'était engagée à assurer, en fonds propres ou avec l'aide des autres collectivités et de la fondation L&N Croppet (agissant tout particulièrement dans le milieu du handicap), le financement de l'ensemble des équipements sportifs et ceux nécessaires à l'accueil des pratiquants.

Ce projet commun a conduit la collectivité à confier la gestion de la salle d'escalade à l'association qui assure à la fois la responsabilité du fonctionnement de l'équipement sportif au bénéfice des pratiquants, licenciés ou non, et l'animation d'un club, affilié à la Fédération Française de Montagne et de l'Escalade (FFME), avec une école d'escalade qui dispense des cours collectifs hebdomadaires, des stages et organise des événements locaux ou nationaux.

Le public et les bénéficiaires

L'association Entre-Temps Escalade reçoit des grimpeurs de tous horizons : de l'âge de 4 ans aux retraités, en autonomie comme en cours. Une attention toute particulière est donnée à l'accueil des personnes en situation de handicap, préoccupation qui reste au cœur des valeurs même de l'association.

Les scolaires de collège ou de lycée utilisent régulièrement la salle sur des créneaux dédiés sans oublier les plus jeunes en partenariat avec la ville de Besançon. Dans le cadre de son objectif de permettre l'accès à la pratique au plus grand nombre, elle accueille également des groupes d'institutions spécialisées et de centres de loisirs.

Ressources et moyens

- **Fonctionnement du Conseil d'Administration**

Le conseil d'administration (CA) est constitué de 12 membres. Son bureau est composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire et d'un secrétaire-adjoint ainsi que d'un trésorier et d'un trésorier-adjoint.

Des membres associés volontaires peuvent également être admis.

Une réunion du conseil d'administration a lieu de façon régulière – une fois par mois –, tandis que le bureau peut se réunir de manière plus ponctuelle, en fonction des besoins.

- **L'encadrement**

Afin de soutenir le développement de son activité, l'association Entre-Temps Escalade a fait le choix de pérenniser les postes fonctionnels essentiels concernant l'encadrement et l'accueil des grimpeurs en recrutant une équipe de professionnels compétents. Au 1er septembre 2025, les activités de l'association Entre-Temps Escalade sont encadrées par :

- un **pôle de direction** avec un directeur équipement, une secrétaire générale et un responsable du suivi comptable,
- un **pôle d'animation pour l'encadrement sportif et l'ouverture de voies,**
- un **pôle d'accueil, de surveillance de salle et d'entretien.**

Cette équipe de salariés est complétée d'intervenants extérieurs, d'initiateurs-escalade bénévoles et d'un ensemble d'adhérents bénévoles s'impliquant fortement dans l'organisation des manifestations et des compétitions. Un cabinet comptable assure le suivi des comptes et établit le bilan annuel.

En référence à son objet, qui promeut la pratique de l'escalade loisir pour tous et la dimension sportive de cette activité, les missions de ces intervenants s'organisent autour de **trois grandes orientations** :

- **gestion, entretien et animation** de la salle permettant la pratique de l'escalade en découverte, loisir et compétition, (pratique libre et encadrée),
- **organisation d'événements** en interne ou avec la collectivité (événements inclusifs, temps conviviaux et compétitions),
- **stages et sorties en falaise.**



- **L'équipement**

L'activité "escalade indoor" se pratique depuis janvier 2020 dans la salle d'Escalade Marie Paradis qui offre une structure artificielle d'escalade (SAE) composée des trois disciplines que sont la difficulté, le bloc et la vitesse.

L'établissement est un ERP type X nvx 3 d'une surface de 1600m².

Le **bâtiment** comprend :

- une zone d'accueil
- une salle de détente
- une salle de réunion
- des bureaux
- un local matériel
- des vestiaires
- des sanitaires
- une aire d'escalade
- une salle de musculation

L'**aire d'escalade** comprend :

- deux voies de vitesse : Niveau International
- des zones d'initiation (40 mètres linéaires) et de perfectionnement voie (40 mètres linéaires/hauteur maximale 18 mètres) : Niveau National
- un mur à inclinaison variable pour le public adapté
- une zone avec 7 enrouleurs
- une zone de bloc en intérieur (65 mètres linéaires) : Niveau International
- une zone de bloc extérieur (22 mètres linéaires)
- un spraywall



L'événementiel

L'association Entre-Temps Escalade organise ou participe à plusieurs grands événements au cours de l'année.

Ces événements sont en lien avec la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (championnats départementaux, régionaux ou nationaux...) ou découlent d'initiatives propres (Be-fort, Night contest, Téléthon).

L'association participe également régulièrement à des animations portées par la ville de Besançon et Grand Besançon Métropole (Raid Handi-fort, Tout Besançon bouge, Vital-été, Grandes Heures Nature...) et elle propose, de façon ponctuelle, des sorties ou des stages de plusieurs jours en falaise.



Partie 3

Bilan en début de saison 25/26

Les forces

Les forces de l'association Entre-Temps Escalade se mesurent d'abord au nombre de licenciés et d'adhérents qui a plus que doublé en cinq ans, et au regard de son autonomie financière. Cette évolution positive est le résultat d'une solide cohésion d'équipe particulièrement repérable en ce qui concerne l'accueil du public, le professionnalisme des intervenants et l'organisation interne. Les salariés ont plaisir à venir travailler dans des conditions qu'ils jugent positives, tout comme les grimpeurs ont plaisir à venir grimper dans la salle Marie Paradis telle qu'elle est gérée depuis sa création. L'ensemble des activités fait donc sens.

Ces atouts permettent une reconnaissance forte de la part :

- de la ville de Besançon et de Grand Besançon Métropole, du département du Doubs et de la Région Bourgogne Franche-Comté,
- du monde associatif sportif qui dit nous envier la vivacité de notre tissu associatif basée sur des valeurs fortes, d'authentiques liens affectifs et sur une réelle fierté d'appartenance, mais aussi sur un engagement bénévole conséquent que chaque événement peut générer,
- des différents acteurs faisant partie du réseau permanent constitué par l'association,
- de la FFME au niveau de la ligue mais aussi au niveau national.

Au niveau national, l'association Entre-Temps Escalade fait partie des cinq plus grands clubs FFME en nombre de licenciés sur la saison 23-24, souvent plébiscitée pour l'organisation de compétitions nationales. Son équipement est le plus vaste et le plus diversifié de la région Bourgogne Franche-Comté et le seul permettant la pratique officielle des trois disciplines. Pour la collectivité locale, l'association participe à l'attractivité de l'agglomération du Grand Besançon Métropole.

Les faiblesses

Des points ont été repérés lors de l'élaboration de ce projet associatif comme des faiblesses et devront faire l'objet d'améliorations. Nous retenons entre autres :

- Concernant l'organisation interne : il a été mentionné le besoin de rendre la communication entre les différents acteurs plus fluide, et la nécessité de redéfinir les rôles de chaque fonction ou de chaque poste. Le changement de dimension de la structure invite à davantage de formalisation dans les relations et au niveau des différents espaces de co-construction.
- Concernant l'utilisation de la salle : il a été déploré une surpopulation sur certaines plages horaires ce qui peut engendrer un manque de confort et de sécurité, notamment dans la partie bloc.
- Concernant l'aspect écologique : cet aspect apparaît plus comme le résultat de démarches individuelles que comme un engagement repérable et formel.

Pour résumer, le développement de l'association Entre-Temps Escalade oblige à repenser certains aspects organisationnels afin de permettre un meilleur fonctionnement tout en préservant les liens humains qui font sa force. Ce constat nous amène à définir pour chaque ensemble de questions soulevées les objectifs à poursuivre et leur concrétisation (cf. précisions supplémentaires en annexes).

Partie 4

Objectifs et pistes de concrétisation

Au vu de l'engouement suscité lors de l'ouverture de la salle Marie Paradis et sa fréquentation quotidienne, il nous semble nécessaire de faire évoluer la structure pour sécuriser notre activité et suivre l'évolution de la pratique. Nous travaillons avec la collectivité à l'agrandissement de la structure existante. Cela ne peut se faire sereinement sans une consolidation de notre équipe et une évolution de la pratique pour nos adhérents.

Les pages ci-après déclinent les objectifs à poursuivre pour renforcer et développer l'association sur les cinq prochaines années. Des commissions seront constituées pour piloter les actions à mener : affiner les objectifs, mettre en place les projets et les évaluer.

Chaque thème sera supervisé par un groupe d'environ trois personnes (nombre à préciser selon les sujets). Des pistes de travail sont développées à cet effet dans l'annexe 5 de ce projet associatif.

Un point d'étape des avancées sera programmé une fois par trimestre en Conseil d'Administration pour un ou plusieurs groupes sur la base d'une fiche projet.

Le principe d'une journée annuelle de séminaire est retenu (certainement début juillet) pour faire le bilan général des travaux de chaque groupe et pour définir les objectifs pour l'année à venir.

Les six axes du projet associatif :

- Axe 1 : Structuration interne et gouvernance
- Axe 2 : Qualité de vie et conditions de travail des salariés
- Axe 3 : Qualité pédagogique et offre sportive
- Axe 4 : Vie associative et lien aux adhérents
- Axe 5 : Ouverture et rayonnement
- Axe 6 : Transition écologique et sociale

Axe 1 : Structuration interne et gouvernance

Objectifs

- **Structurer le mode de gouvernance :**
clarifier et préciser le rôle et les missions de chaque acteur, structurer les différents temps de travail
- **Structurer l'équipe salariée :** mettre en place une organisation pertinente en adéquation avec l'augmentation du nombre de salariés
- S'assurer d'une **communication fluide et cohérente entre tous les acteurs**
- **S'assurer de la viabilité économique** (valeur créée, réglementation fiscale, ...)



Pistes de concrétisation

- Repenser l'organisation des réunions du conseil d'administration (y compris la circulation des informations)
- Mettre en place des commissions de pilotage du projet associatif
- Formaliser l'organisation de travail : process, fiches de postes, ...
- Etablir un règlement intérieur pour les salariés
- Se mettre en conformité réglementaire
- Revoir les statuts de l'association

Axe 2 : Qualité de vie et conditions de travail des salariés

Objectifs

- Continuer à améliorer les conditions dans lesquelles les salariés exercent leur travail, en donnant à chacune et chacun la possibilité de s'exprimer et d'agir sur son travail
- Soutenir et accompagner les salariés dans le développement de leurs compétences et de leur projet professionnel



Pistes de concrétisation

- Définir une politique de sécurité et de santé au travail, la mettre en oeuvre et en assurer le pilotage avec le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
- Mettre en place un Comité Social et Économique
- Continuer à mettre en place une organisation de travail qui favorise l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle
- Mener une réflexion sur les perspectives d'évolution en interne et l'employabilité
- Élaborer un Plan de formation et le mettre en oeuvre

Axe 3 : Qualité pédagogique et offre sportive

Objectifs

- **Améliorer l'accueil des grimpeurs pour qu'ils puissent pratiquer en toute sécurité**
- **Continuer à faire évoluer la qualité pédagogique des cours**
- Maintenir **la diversité de l'offre de grimpe**, et la développer (sorties en falaise, jeunes enfants, ...)
- **Structurer la compétition, jusqu'au sport de Haut Niveau**



Pistes de concrétisation

- Clarifier les informations essentielles dans la salle d'escalade (fonctionnement et sécurité)
- Concrétiser le projet d'agrandissement de la salle
- Homogénéiser et partager les pratiques au niveau des moniteurs (en interne et avec intervenants extérieurs)
- Développer les propositions de sorties hors les murs
- Travailler sur la détection d'espoirs
- Structurer et faire évoluer le suivi des athlètes de haut niveau

Axe 4 : Vie associative et lien aux adhérents

Objectifs

- **Valoriser le modèle et l'objet de l'association**
- Favoriser **l'investissement et la mobilisation des bénévoles**, ainsi que la reconnaissance de leur engagement



Pistes de concrétisation

- Expliciter le modèle de l'association, ses intérêts / avantages et communiquer auprès du public
- Proposer des temps de partage et d'information auprès des adhérents
- Accompagner les parents d'élèves
- Mener une réflexion sur le statut des bénévoles, leur reconnaissance, leurs possibilités de formation, ...

Axe 5 : Ouverture et rayonnement

Objectifs

- Continuer à participer au **développement de l'escalade** au niveau local et au niveau national
- Poursuivre **l'engagement dans la vie du territoire** (tourisme, social, ...)
- Le mettre au regard d'un modèle économique durable



Pistes de concrétisation

- Continuer à organiser des événements ainsi qu'à participer aux actions organisées par la collectivité
- Poursuivre les coopérations entre clubs, au niveau local comme au niveau national
- Poursuivre les relations avec les partenaires de la Ville de Besançon, de Grand Besançon Métropole, du département du Doubs et de la Région Bourgogne Franche Comté
- Renforcer le lien avec la ligue de Bourgogne Franche-Comté et avec la Fédération au niveau national

Axe 6 : Transition écologique et sociale

Objectifs

- **Intégrer de manière systématique un volet éco-responsable et durable** dans les actions menées
- **Assumer un rôle pédagogique auprès du public** en lien avec les activités menées par l'association
- Mener une réflexion sur les questions d'inclusivité et être attentifs aux changements sociétaux



Pistes de concrétisation

- Structurer une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises
- Etablir un bilan carbone de nos activités
- Continuer à développer un comportement éco-responsable dans nos actions et nos investissements
- Choisir des produits locaux et réutilisables lors de manifestations
- Développer des outils pédagogiques autour de la nature en créant un lien avec l'outdoor